

OCCE de Saône-et-Loire

Adresse Pôle associatif Langevin
2 rue Alphonse Daudet
71100 Chalon-sur-Saône

Tel 03 85 93 39 07

Courriel contact@occe71.fr
occe.71@wanadoo.fr

Internet www.occe71.fr

SIRET 328 368 91 5 00059



Sommaire

Editorial	1
Consignes de fin d'année	2
CRA-CRF, Foire aux questions	3
Ouverture de compte	4
Transfert de pouvoirs	
Compte-rendu de l'AG 2015	5
Les images 2014-2015	11
L'agenda coopératif	13

Conseil d'Administration

Président Michel SCHAEFFER
Vice-Présidente Sophie LARTAUD
Secrétaire Général Marianne GILLER
Secrétaire Ajointe Sylvie DESCOMBE
Trésorière Nadine GUYOT

Membres du Conseil d'Administration

Martine DELOGE, Aline JANET, Catherine MIDY, Céline RACINE, Damien DELOGE, Christian DUPARAY, Grégory LEPOUTRE, Thérèse KAIM, Dominique RENAUDIE, Aurélie BLETON

EDITO

Ces derniers mois auront été marqués par de vifs débats autour de la réforme du collège et de l'école en général. Personnel politique, enseignants, parents, éducateurs, animateurs, enfants, chacun a sa propre conception de ce que devrait être l'École. L'OCCE ne déroge pas à la règle et entend jouer pleinement son rôle dans ce débat et apporter sa pierre à l'édifice.

Depuis sa création, l'OCCE a toujours défendu les valeurs de la République et a inscrit la coopération au cœur même de ces valeurs. C'est pour apprendre à vivre, décider, agir et travailler ensemble que sont nées les coopératives scolaires. Et encore aujourd'hui, nous sommes animés de la même volonté et de la même détermination pour permettre à tous de coopérer afin de mieux vivre ensemble et afin de mieux apprendre. La coopération est un moyen efficace et indispensable pour ne laisser aucun enfant au bord du chemin, pour lutter contre les échecs et pour permettre à tous d'avoir sa place dans notre société. Pour cela, la pédagogie coopérative doit être mise en œuvre dès la maternelle et se poursuivre en élémentaire, au collège, au lycée et au-delà. Vœu pieux me direz-vous ? Comment faire pour mettre en place des pratiques pédagogiques coopératives au sein d'une classe ? Comme Monsieur Jourdain fait de la prose sans le savoir, de nombreux enseignants font de la coopération sans le savoir ou sans employer ce terme. Le travail en groupe, les débats en classe, les jeux sportifs sont quelques uns de nombreux exemples que je pourrais citer de pratiques coopératives courantes au sein des classes. De plus, l'association départementale OCCE 71 met à votre disposition des outils tels que l'agenda coopératif pour pratiquer la coopération dans votre classe dès la rentrée. Nous sommes également à votre disposition pour vous aider à concrétiser vos projets et pour intervenir dans votre classe afin de vivre mieux l'école. N'hésitez pas à nous contacter. On apprend mieux à plusieurs, on travaille également mieux à plusieurs. Regroupons nos compétences et nos énergies pour réussir l'école d'aujourd'hui et de demain.

Dans le cadre de la mobilisation citoyenne, le Ministère de l'Éducation Nationale a lancé 11 mesures pour agir. L'OCCE apporte sa contribution sur le mode coopératif en travaillant plus spécifiquement sur 6 mesures : renforcer la transmission des valeurs de la République, rétablir l'autorité des maîtres et les rites républicains, créer un nouveau parcours éducatif de l'école élémentaire à la terminale : le parcours citoyen, engager un chantier prioritaire pour la maîtrise de la langue, accélérer la mise en œuvre du plan de lutte contre le décrochage et renforcer les actions contre les déterminismes sociaux et territoriaux. Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter votre « eau au moulin » en participant à la réflexion sur une ou plusieurs de ces mesures. Pour plus de détails, contactez-nous.

Soyons optimistes et confiants et tous ensemble nous relèverons les défis éducatifs et contribuerons à créer une école plus juste, plus accueillante et source de réussite pour tous.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer de très bonnes vacances et vous donne rendez-vous à la rentrée.

Michel SCHAEFFER
Président OCCE 71



Bonnes vacances à tous !

Consignes de fin d'année

Fin de l'année scolaire... Prendre le temps de clore pour bien recommencer

La comptabilité de votre coopérative

L'année scolaire comptable se terminant le 31 août 2015 et des opérations pouvant intervenir en juillet et août, vous ne pouvez pas procéder à la clôture des comptes fin juin.

Les comptes rendus 2014/2015 doivent parvenir impérativement à l' OCCE de Saône-et-Loire avant le 30 septembre 2015 accompagnés des documents demandés : copie du dernier relevé bancaire ou postal de l'année, rapprochement bancaire si une différence apparaît entre le relevé fourni et le solde du compte dans la comptabilité, copie des justificatifs des subventions publiques perçues ou copie des relevés de compte où apparaissent ces subventions.

Cahier de comptabilité

Ne laissez pas d'opérations écrites au crayon de papier. Evitez les ratures et les surcharges.

Si vous constatez des erreurs, demandez l'aide d'un collègue ou de l'OCCE.

Vérifiez le retrait des opérations écrites (pointage).

Ventilez les opérations de la caisse, du compte bancaire ou du CCP sur les pages de droite.

Page par page, calculez les situations des comptes et effectuez les totaux des charges et produits.

N'oubliez pas les vérifications mathématiques (afin d'éviter tout cumul d'erreurs):
[Situation de début d'année + produits - charges = situation de bas de page]

Tableur de Compta

Le logiciel procédera lui-même à l'élaboration du CRF, il est inutile de le recopier. Insérez la copie imprimée du bilan dans le formulaire A3 CRA CRF qui accompagne cet envoi.

N'oubliez pas de compléter les pages 1, 2, 3 (si un rapprochement bancaire est nécessaire) et 4 (si la coopérative scolaire a perçu des subventions publiques)

Attention : Si vous utilisez le tableur, n'oubliez pas de reporter en page 1, ligne 5, les différentes sommes (soldes de caisse et de compte bancaires qui apparaissent dans le bilan de l'année précédente)

Pour 2015/2016, n'oubliez pas de télécharger la dernière version du tableur de compta sur notre site (occe71.fr, outils « gérer sa coop »)

Pièces comptables

Classer les factures, les fiches de recettes selon les numéros de pièces justificatives du cahier ou du logiciel. Toutes les opérations, même les recettes, doivent être justifiées.

Compte postal ou bancaire

Rangez les extraits de compte dans l'ordre des dates ou des numéros. On évitera de les coller et de les mélanger avec les pièces justificatives (factures, recettes).

Demandez si nécessaire à la Banque postale ou à votre banque les extraits manquants.

Compte-rendu d'activités

A remplir très sérieusement ! Ce compte-rendu fait l'objet d'une sommation auprès de la Fédération OCCE qui transmet l'ensemble au Ministère de l'Education Nationale.

Vous le trouverez en page 2 de l'imprimé CRA CRF; même si vous utilisez un moyen de comptabilité informatique, vous êtes tenu de remplir le CRA papier (cela ne prend pas beaucoup de temps et peut se faire avec les élèves)

Attention! Si vous quittez l'établissement scolaire en fin d'année!

Sauf cas exceptionnel, vous êtes informés de ce changement avant fin juin.

Vous restez mandataire et responsable de votre coopérative jusqu'à la production et l'envoi à l' OCCE 71 des comptes rendus financier et d'activités de l'année 2014/2015

Aucun changement de mandataire ne pourra être effectué avant que ces documents complets et signés de votre main soient parvenus à l'OCCE de Saône-et-Loire.

Laissez à votre remplaçant tous les éléments concernant votre coopérative: les registres, la caisse, le cahier ou logiciel de comptabilité, les abonnements, les adresses utiles, les activités de la coopérative, les renseignements pour démarrer dès la rentrée...

Merci de noter clairement toute remarque utile pour votre remplaçant.

Renvoyez le bordereau « Demande de transfert de pouvoirs » à l'OCCE 71. Nous ne procéderons pas au changement de mandataire tant que les CRF et CRA ne nous seront pas parvenus.

Compte-rendu financier

Vous rédigerez votre compte rendu au 31/08/2015 pour l'envoyer au siège départemental, avant le 30 septembre 2015, revêtu du quitus de la Commission de contrôle des comptes de la coopérative (Au moins 1 parent, Collègues, DDEN...)

Les comptes doivent être arrêtés dès que vous avez reçu le dernier relevé du mois d'août du compte bancaire.

Si votre comptabilité est à jour, il ne vous faudra que quelques minutes pour remplir le document statutaire joint à ce bulletin.

Attention : Dans le bilan simplifié, le montant du total de l'actif doit être égal au montant total du passif. En cas de différence, contactez-nous.

Votre école ferme...

Par voie de conséquence, la coopérative scolaire de l'école va fermer.

Vous devez remplir vos imprimés CRA CRF de l'année écoulée et les faire parvenir au siège comme toutes les coopératives.

Vous devez remettre au siège l'ensemble des pièces comptables.

Pour ce qui concerne l'argent qui reste sur le compte et le matériel, il convient de décider en conseil de coopérative ce qu'il en advient (possibilité de le laisser à la coopérative scolaire de l'école où iront les enfants l'année suivante ou de le verser à l'ensemble des coopérateurs de Saône et Loire par le biais de l'Association Départementale). Indiquez alors par un courrier votre décision à l'association départementale; c'est elle qui va clore le compte et effectuer le virement du solde sur le compte souhaité.

Compte-rendu d'activités & financier, affiliation

Foire aux questions

Compte-rendu d'activités ?

Il est à remplir par toutes les coopératives sur le document A3, qu'elles soient ou non informatisées

Quand dois-je affilier la coopérative scolaire pour 2015-2016 ?

Il faut attendre la rentrée de septembre puisque l'affiliation dépend du nombre d'élèves et qu'elle est jumelée à l'assurance.

La fiche d'affiliation vous parviendra dans le bulletin de rentrée. A retourner impérativement avant le 30 septembre.

Qui sont les vérificateurs aux comptes ?

Au moins un parent d'élève, enseignants non-mandataires, DDEN

Les comptes doivent être vérifiés !

Les vérificateurs doivent signer le document A3, page 1.

Quels documents dois-je retourner avec les CRA-CRF ?

Les CRA-CRF doivent être obligatoirement accompagnés du **dernier relevé de compte**; la somme que le relevé indique doit correspondre à celle qui apparaît dans l'actif du bilan simplifié.

Vous devez joindre également à votre CRA CRF les **justificatifs des subventions publiques (état, collectivités locales ou territoriales)** : extraits de compte bancaire ou notifications d'attribution.

Vous reporterez également en page 4 du document A3 les subventions publiques.

Inutile de nous joindre le grand livre des comptes.

Dans le compte de fonctionnement général, le total des produits (A) doit-il être identique au total des charges (B) ?

Non. Après avoir comptabilisé l'ensemble des charges (A) et des produits (B), vous devez soustraire A de B (B - A).

Vous enregistrez cette différence en bas du tableau (résultat de l'année). Si le résultat est positif, votre coop a dégagé un bénéfice; s'il est négatif, elle a enregistré un déficit.

Où dois-je noter la somme que je conserve en caisse ?

La somme qui est en caisse se note dans le bilan simplifié (dans l'actif, ligne 530).

Le tableau en bas à droite de la feuille 3 vous permet de compter l'ensemble de votre caisse.

Attention de ne pas garder trop de liquide en caisse! Déposez-le à la banque, nous constatons tous les ans des vols.

Je travaille avec compta coop ou avec un tableur informatique.

Dois-je remplir l'imprimé du CRF ?

Il vous suffit de glisser dans le document A3 la feuille où est imprimé le compte de fonctionnement et le bilan simplifié. Vous devez néanmoins renseigner le bilan d'activités sur le document A3 (le CRA de compta-coop est devenu obsolète).

Si nécessaire, vous devez procéder au rapprochement bancaire et au recensement des subventions publiques (compte 7410) sur le document papier.

Le bilan simplifié doit-il être équilibré ?

Oui, le montant de la colonne actif (banque, comptes 512 ou 514 et caisse, compte 530) doit être identique au montant de la colonne passif (report à nouveau et résultat de l'année).

Le report des « à nouveau » représente la somme avec laquelle vous avez débuté cette année scolaire (la somme de votre actif l'année dernière).

Attention, dans le calcul de votre passif, vous devez ajouter le résultat si c'est un excédent et le déduire si c'est un déficit.

S'il n'est pas équilibré : reprendre les comptes de la coop. Contactez-nous seulement après vérification.

La somme indiquée sur mon dernier relevé bancaire ne correspond pas au solde du compte dans la comptabilité sur cahier ou sur logiciel.

Une erreur souvent constatée : le mandataire oublie de compter en dépenses les frais bancaires.

La différence peut aussi s'expliquer par des dépenses ou des recettes comptabilisées dans le cahier mais pas encore enregistrées par la banque (ou l'inverse).

Vous notez alors dans le bilan simplifié (ligne 512 ou 514) la somme de votre comptabilité et vous utilisez le tableau de rapprochement bancaire (tableau en bas à gauche de la feuille 3) pour expliquer l'écart entre votre comptabilité et le relevé bancaire que vous nous fournissez.

Ouverture de compte

DEMANDE D'OUVERTURE D'UN COMPTE
BANQUE POSTALE . AUTRE BANQUE

A remplir soigneusement et à retourner exclusivement à :

OCCE DE SAONE ET LOIRE
Pôle associatif Langevin - 2 rue A Daudet - 71100 Chalon sur Saône



Coopérative scolaire :
Adresse :
Code postal :..... Ville :
Nom, Prénom du mandataire (un seul) :
Nom de jeune fille :
Date et lieu de naissance :
Fonction :

* Banque Postale * Autre Banque (préciser)

A..... Le.....

Signature

Changement de mandataire

DEMANDE DE TRANSFERT DE POUVOIRS
BANQUE POSTALE . AUTRE BANQUE

A remplir soigneusement et à retourner exclusivement à :

OCCE DE SAONE ET LOIRE
Pôle associatif Langevin - 2 rue A Daudet - 71100 Chalon sur Saône



Coopérative scolaire :
Adresse :
Code postal :..... Ville :
* Banque Postale * Autre Banque (préciser)

Numéro du compte : **(joindre un RIP ou RIB)**
Nom, prénom du mandataire sortant :
Nom, Prénom du nouveau mandataire :
Nom de jeune fille :
Date et lieu de naissance :
Fonction :

A..... Le.....

Signature du nouveau mandataire

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 13 Février 2015

Après l'accueil des participants, Michel Schaeffer, président de l'OCCE 71, donne lecture du PV de l'assemblée générale de 2014. Celui-ci est adopté à l'unanimité.



Rapport moral - OCCE de Saône-et-Loire

Bonsoir,

Merci d'assister à l'assemblée générale annuelle de l'OCCE de Saône et Loire.

Les associations et en particulier les associations départementales de l'OCCE manquent cruellement de bénévoles et de volontaire pour animer la vie associative de l'OCCE. Je ne m'attarderai pas sur les raisons de ce désengagement ou tout du moins de ce manque d'intérêt tant celles-ci sont nombreuses. Mais cela ne nous empêche pas en Saône et Loire d'être un noyau dur de fidèles et de personnes convaincues pour faire vivre notre association. C'est pourquoi je commencerai par remercier chaleureusement et sincèrement les membres du bureau et du CA qui œuvrent toute l'année pour que l'OCCE de Saône et Loire soit dynamique et performante. Bien évidemment, cela ne pourrait se faire sans l'équipe de permanents qui travaillent au quotidien et à qui j'adresse également mes remerciements et mes félicitations pour le travail accompli (Christian, Didier, Brigitte et Amandine qui vient de nous rejoindre).

Les récents évènements nous démontrent, nous prouvent, mais avait-on besoin d'une telle tragédie pour cela, que l'éducation doit être au cœur des priorités de notre société. Contrer l'obscurantisme, faire échec aux intolérances, faire reculer l'ignorance et la bêtise, apprendre à vivre ensemble ne pourra se faire que si on garde constamment à l'esprit que l'éducation dans son acception la plus large doit demeurer la priorité des priorités. L'école

a bien évidemment un rôle primordial à jouer mais elle ne réussira pas sans tous les partenaires éducatifs que sont les parents, les nourrices, les animateurs, les ATSEM, les éducateurs sportifs... Tous, nous devons mettre la main à la pâte.

Ne cédon pas au découragement ou aux fatalismes. La bataille n'est pas perdue, relevons nos manches et faisons travailler nos intelligences pour imaginer ensemble des actions et des solutions pour mieux vivre ensemble. L'OCCE a des compétences et des savoir-faire pour prendre sa place dans ce combat.

Le texte de la charte de la laïcité a été distribué dernièrement dans les établissements scolaires et on ne peut que s'en féliciter. Toutefois cela est insuffisant si nous ne rappelons pas ce qu'est la laïcité, ses fondements et ses valeurs ; cela est insuffisant si on ne fait pas vivre la laïcité au jour le jour.

Dans quelques instants, nous vous présenterons les rapports d'activités et financier de l'OCCE de Saône et Loire. Vous constaterez que 2013/2014 fut une année bien remplie et une année où nous avons poursuivi la maîtrise de nos finances. Des actions riches et variées, des finances saines, des projets de plus en plus nombreux, que cela continue et l'OCCE a encore de belles années devant elle.

Merci pour votre attention.

Michel Schaeffer
Président de l'OCCE 71

1 Les adhésions

615 coopératives et foyers sont inscrits au fichier départemental; ce qui représente

44 565 coopérateurs dans les établissements affiliés (écoles primaires, collèges, lycées, établissements spécialisés) contre 44291 l'année précédente.

A noter que cette année, lors de la visite du Commissaire aux comptes, 99 % des coopératives avaient retourné leur compte-rendu financier

2 Administration et services

2-1 Assurances

Depuis quatre ans, les assurances sont prises par le biais du nouveau contrat MAEMAIF-OCCE.

Ce contrat est le même que le contrat établissement auquel les écoles souscrivaient auparavant.

Ses garanties ont été élargies et son coût a été réduit.

L'association départementale perçoit les cotisations d'assurances et les reverse à MAE-MAIF.

C'est aussi l'AD qui transmet les déclarations de sinistres aux assurances. L'AD a suivi une dizaine de dossiers de sinistre

2-2 Calendriers, outils et communication

Calendriers :

Nous avons vendu 236 calendriers. Une coopérative scolaire s'est beaucoup investie dans la diffusion du calendrier et a pu financer un projet coopératif avec les bénéfices de la vente.

Gestion des coopératives scolaires :

Nous avons vendu 64 cahiers de comptabilité

Nous proposons aussi un tableur informatique pour la tenue des comptes de coopérative scolaire.

Agendas scolaires :

Nous avons vendu 888 agendas Cycles 2 ou 3 et 36 livrets pédagogiques aux coopératives scolaires du département (+357).

Le nouvel agenda collectif cycle 1 a été commandé par 5 coopératives scolaires

Les classes qui utilisent ces agendas sont très satisfaites et il convient de continuer de travailler sur la promotion de tels

outils.

Revue « Animation et Education » : Les coopératives scolaires qui le désiraient se sont abonnées directement à la revue Animation et Education. 81 d'entre elles ont souscrit un abonnement.

3 Vie associative – Activités statutaires

3-1 Réunions statutaires

Le Conseil d'administration (14 membres) a tenu 4 réunions, le Bureau départemental (6 membres) se réunissant entre ces dates si nécessaire. .

L'Assemblée Générale s'est tenue le 12 Février 2014 à l'école Pablo Neruda à Chalon sur Saône.

Nous sommes également représentés au sein du Conseil d'Administration de l'Union Régionale OCCE et nous avons participé aux réunions statutaires nationales.

3-2 Information - Communication

Nous avons diffusé 2 bulletins de liaison par voie postale, le premier à la rentrée avec les projets de l'année et le second en juin avec les imprimés de compte-rendu d'activités et financiers.

Le numéro « spécial AG » est envoyé aux coopératives scolaires par internet.

Nous envoyons aussi régulièrement des informations aux coopératives scolaires par le biais d'une lettre électronique « la lettre de l'OCCE ».

Ces informations sont relayées sur notre site internet. Celui-ci a été réactualisé par D. Revillot et propose différents dossiers en lien avec les coopératives scolaires.

On note d'ailleurs une augmentation du nombre de visites.

3-3 Relation avec l'Education Nationale

Nous bénéficions d'un poste national à temps plein d'un enseignant détaché occupé par Christian Duparay.

Ce poste est financé par la Fédération Nationale OCCE, en partie grâce à une subvention du ministère Education nationale.

Nous avons proposé, en partenariat avec la circonscription de Louhans 2 demi-journées de formation sur les jeux coopératifs, le climat de classe, les compétences sociales et civiques, l'agenda coopératif.

3-4 Aide aux coopératives scolaires

Notre animateur départemental a répondu, le plus souvent possible, aux coopératives en se déplaçant dans les classes ou écoles concernées. Ceci dans le but de resserrer les liens entre l'OCCE 71 et ses adhérents et de modifier la perception de l'OCCE que peuvent avoir certains enseignants.

Aides aux coops (Gestion / fonctionnement) : Brigitte Le Calvez et Didier Revillot ont assuré de nombreuses interventions pour établir les comptes-rendus financiers, pour expliquer la tenue d'une comptabilité, pour conseiller les nouveaux enseignants.

Nous assurons également l'assistance nécessaire et les réponses aux demandes formulées au siège et nous mettons à disposition des coopératives scolaires un tableur de comptabilité.

Nous épaulons aussi administrativement les coopératives scolaires dans le cadre d'accueil d'artistes (salaire et charge) dans le cadre du GUSO.

3-5 Animations & Formations

Nous avons proposé des séances « comptabilité, formation de mandataires » dans différents points du département à la demande des mandataires.

Nous sommes intervenus, dans le cadre de la formation continue des enseignants sur 2 demi-journées sur la circonscription de Louhans (climat de classe, estime de soi...jeux coopératifs, agendas).

Pendant les vacances d'Avril, dans le cadre de l'union régionale, nous avons proposé un second stage animé par Christian Staquet sur 3 jours « Développer l'estime de soi pour restaurer l'envie d'école ».

Nous avons enfin proposé, dans le cadre du Printemps des poètes, une formation de 3 séances avec Colette Andriot, poète chalonnaise. Suite à ce stage, 2 écoles ont demandé et obtenu le label « Ecoles en poésie ».

4 Programme citoyenneté

4-1 Droits de l'enfant

Nous avons relayé l'action nationale « Les loisirs, quel plaisir! Tous les enfants y ont droit. » et nous l'avons accompagnée de malles de littératures et d'une exposition.

9 classes et 3 centres aérés ont été accueillis à Chalon sur Saône pour la semaine anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'enfant autour de plusieurs ateliers (jeux coopératifs, débat, heure du conte, visite interactive de l'ex-po)



Le projet « Village des droits de l'enfant », initialement prévu en avril a été reporté en 2014-2015.

4-2 Projet « Petites violences, si on en parlait? »

Pour la seconde année, L'OCCE a participé, dans le cadre du collectif d'aide à la parentalité à la mise en place du projet « Petites violences... et si on parlait ? Cultivons nos relations ».

Dans le cadre de ce projet, nous avons animé, en début d'année scolaire, animé des ateliers « Climat de classe, estime de soi et communication non violente ».dans 8 classes de cycle 2 du secteur de collège de Cluny (4 séances par classe),

L'objectif de ces atelier était d'aider les élèves à mieux se connaître, à écouter les autres, à mieux appréhender leur « métier d'élève ».

4-3 formation de médiateurs par les pairs

A la demande du collège de Cluny, nous avons mis en place une formation de médiateurs entre pairs pour les élèves de 6ème. 20 élèves volontaires et 8 adultes du collège ont suivi cette formation de 12 séances.

Depuis cette formation, les élèves gèrent des séances de médiation entre pairs auprès des autres élèves de 6ème.

4-4 Animation « directe » auprès des coopératives scolaires

A la demande de collègues d'une école de Chalon, nous sommes intervenus dans 3 classes de cycle 3 sur 5 ateliers « Climat de classe - vivre ensemble » sur les axes suivants : se connaître et connaître les autres, identifier et nommer ses émotions, comprendre les besoins du groupe classe, découvrir et utiliser le message clair dans la gestion des conflits. Une démarche identique a été mise en place dans une autre école à la demande de l'inspection de Louhans.

Wissam Doisnel, emploi avenir de l'OCCE, a proposé des découvertes de jeux coopératifs dans les classes intéressées.

4-5 Sensibilisation à l'Economie Sociale et Solidaire

Dans le cadre d'un projet OCCE Bourgogne, nous sommes intervenus dans 11 classes des lycées de Montceau, d'Autun et de Charolles.

Les élèves ont pu découvrir, à travers des vidéos, les particu-

larités de l'ESS et produire une affiche pour présenter une entreprise de ce type.

5 Programme environnement

5-1 Ecoles fleuries « Apprendre en jardinant »

En partenariat avec les DDEN :

6 écoles se sont inscrites cette année

Chaque école inscrite dans ce projet a reçu la visite d'une commission réunissant des membres de l'OCCE et des DDEN.

Lors de cette visite, nous avons remis aux enfants de chaque école quelques cadeaux d'encouragement (chèque de 30 € de l'OCCE et plantes, outils et livres des DDEN).

5-2 Animations à la Galerie Européenne de la Forêt et du Bois

Dans le cadre du projet « Le lundi, c'est galerie! » l'OCCE 71 a organisé sept journées au cours de l'année scolaire 2013/2014 et accueilli une vingtaine de classes à Dompierre les Ormes. Ces animations se sont déroulées en partenariat avec la Galerie du bois et de la forêt de Dompierre les Ormes.

Les élèves participent à différents ateliers (ateliers culturels, environnement, ateliers coopératifs)

5-3 Journées « Saisons dans l'assiette »

Pas de journées inter-classes cette année dans le cadre des saisons dans l'assiette.

Wissam Doisnel est intervenue ponctuellement dans des classes de cycle 1 pour présenter les fruits et légumes de saisons et préparer avec les élèves soupes ou salades avec les ingrédients découverts.

6 Programme Echanger, Communiquer, Produire

6-1 Etamine

16 classes de Saône et Loire se sont inscrites comme « jeunes auteurs » ou « comité de lecture »

4 classes des coopératives scolaires de Rully et de Chauffailles ont participé, dans le cadre du projet Etamine Régional, à l'écriture de « Laura et le chocolat magique ».

6-2 Ciné-lecture

En partenariat avec les associations départementales OCCE de

l'Ain et du Jura, nous avons proposé le projet Ciné Lecture. Les enfants des classes de Joudes et de Cuiseaux ont pu découvrir le film « Le cheval venu de la mer » et une malle de livres sur le thème du film.

Ce projet est reconduit l'année prochaine.

6-3 Lire et écrire des images

Une classe maternelle inscrite cette année dans la catégorie « Jury spectateurs » pour les films d'animation.

6-4 Théâ

Les classes de Chissey les Mâcon et de Mancey se sont inscrites à Théâ.

Lectures de texte, rencontres avec l'auteur Jean Pierre Cannel, travail avec une comédienne professionnelle, débats ont ponctué l'année jusqu'à une présentation du travail à l'ECLA de St Vallier en juin.

6-5 Printemps des poètes - Ecoles en poésie

Nous avons proposé une formation de 3 séances avec Colette Andriot, poète chalonaise, autour de la poésie contemporaine et des pistes pédagogiques à développer en classe.

2 coopératives scolaires ont demandé et obtenu le label « Ecole en poésie »

7 Région, Fédération

Nous avons participé aux différentes réunions de coordination de l'Union régionale.

Au niveau national, nous avons participé

- aux rencontres inter-régionales à Lons le Saunier
- à l'Assemblée Générale de la Bourboule et à l'Assemblée Générale Financière de Dijon
- à la Convention des élus de Dijon
- à des stages nationaux « Théa » et « Agir contre la violence »

5 stagiaires de Saône et Loire ont suivi le stage régional « Développer l'estime de soi pour restaurer l'envie d'école ».



Eléments essentiels du rapport financier 2013 2014

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2014 ont été établis selon une comptabilité d'engagement. Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation sont identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

Le compte de résultat dégage un excédent de 13 261.41 €.

Ce résultat s'explique principalement par ces raisons :

- Le choix du CA de placer une partie des avoirs sur des comptes à terme afin de compenser la baisse des intérêts TRESOFT
- La prise en compte de l'augmentation de la cotisation de la fédération nationale dans les cotisations de base.

Présentation des comptes annuels consolidés

Pour la dix-neuvième fois, nous avons établi un compte de résultat et un bilan consolidés.

Les coopératives tiennent une comptabilité de trésorerie.

Au 31/08/2014, nous avons pu consolider 610 coops (plus de 99% de l'ensemble des coopératives)

Le total des produits s'élève pour les coops à 3 267 120.88 € et le résultat excédentaire se monte à 5925.70 €

En moyenne chaque coop

Perçoit	5355.94 €
Dépense	5346.23 €
Dégage un excédent de	9.71 €

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport moral, le rapport d'activités, le rapport financier et les comptes consolidés de l'exercice.

Orientations budgétaires et projet d'activités

Propositions budgétaires

Il est proposé d'affecter le résultat du siège départemental de l'association (soit 13 261.41 €) au fonds associatif et le résultat excédentaire des 607 coopératives (soit 5925.70 €) dans le compte de report à nouveau.

Le Conseil d'Administration présente un budget prévisionnel en équilibre et propose les mesures suivantes :

- Maintien de la cotisation à 1,50 €
- Maintien du forfait d'affiliation de 18,00 €
- Maintien des abonnements Animation & Education pris en charge par les coopératives scolaires
- Intérêts Trésoft et compte à termes reversés intégralement à l'Association Départementale
- Maintien du prix des produits pour cession

Après débat, l'assemblée générale vote à l'unanimité ces propositions.

Formation Information Communication

Journaux de septembre, de juin et lettres informatiques
Mise à jour régulière du site
Promotion des actions nationales « Etamine », « Lire et écrire des images » et « Théâ »
Journées formation de mandataires
Formation à la gestion de conflits et aux jeux coopératifs
Stages fédéraux
Formation sur l'estime de soi
Poursuite du partenariat avec les OCCE 01 et 39 dans le cadre du projet « Ciné-lecture ».
Développement du projet « Ecoles et poésie »

Environnement

Poursuite de notre partenariat avec l'association « Les saisons dans l'assiette » et organisation de rencontres inter-classes .

Poursuite de nos activités habituelles: Écoles fleuries avec les DDEN.

Activités ponctuelles dans les écoles autour des fruits et légumes de saisons

Organisation de journées de sensibilisation à l'environnement, au jardin et à la citoyenneté à destination des écoles
Organisation de journées à la Galerie Européenne du Bois et de la Forêt à Dompierre les Ormes.

Ce projet est adopté par l'Assemblée générale

Droits de l'enfant Citoyenneté

Relais de l'action nationale
Diffusion de nos malles « Littérature et droits de l'enfant »
Mise en place d'une action « Village des Droits de l'Enfant »
Développement des conseils de coopératives
Formation de médiateurs entre pairs
Proposition d'activités favorisant l'estime de soi aux classes avec interventions de l'animateur départemental.
Prêt de jeux coopératifs.
Interventions ponctuelles sur les jeux coopératifs

Divers

Aides à la mise en place de projets coopératifs à la demande des classes ou écoles.
Aide administrative aux coopératives scolaires.

Election du Conseil d'Administration et du bureau

Aurélie BLETON présente sa candidature.

Composition du Conseil d'Administration élu à l'unanimité:

Aurélie BLETON, Martine DELOGE, Sylvie DESCOMBES, Marianne GILLER, Nadine GUYOT, Aline JANET, Thérèse KAIM, Sophie LARTAUD, Catherine MIDY, Céline RACINE, Dominique RENAUDIE

Damien DELOGE, Christian DUPARAY, Grégory LEPOUTRE et Michel SCHAEFFER

Le nouveau Conseil d'Administration se réunit en fin d'Assemblée Générale pour élire son président.

Monsieur Michel SCHAEFFER est reconduit dans ses fonctions à l'unanimité.



Jeux coopératifs

Ateliers réguliers dans des classes volontaires pour découvrir le plaisir et l'intérêt des jeux coopératifs

Fruits et légumes de saisons

Interventions ponctuelles pour découvrir, à partir des 5 sens, les fruits et légumes de saisons.

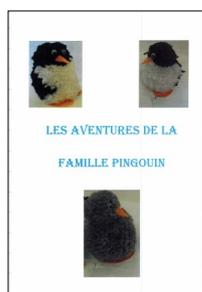


Ateliers climat de classe / Vivre ensemble

Cycle de 4 ou 5 séances dans 13 classes différentes pour travailler sur la connaissance de soi et de l'autre, pour identifier ses émotions, pour développer l'estime de soi et des autres.

Etamine

32 Classes inscrites en catégorie « Auteur » ou « Comité de lecture »

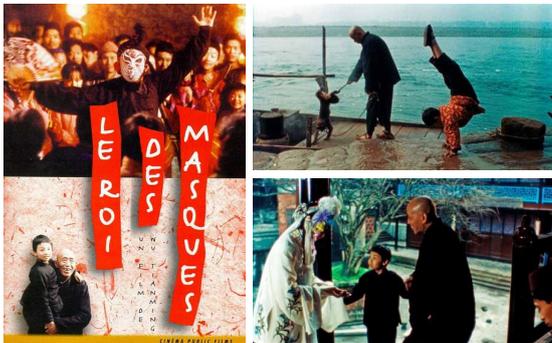


Médiations entre pairs

Formations menées en cycle 3 ou au collège pour permettre de maîtriser le rôle de médiateurs. Après cette formation, les élèves gèrent eux-mêmes des situations conflictuelles.

Apprendre en jardinant

21 Classes inscrites cette année, en partenariat avec les DDEN

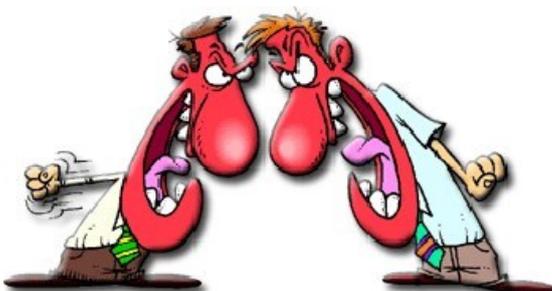


Ciné lecture

En partenariat avec les AD OCCE de l'Ain et du Jura. Un film « Le roi des masques » et des malles de lecture à découvrir

Village des Droits de l'Enfant

Pendant 3 jours, une quinzaine d'ateliers différents pour découvrir la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.



Formation

Une journée de formation « Gestion de conflits » avec Samuel Stolarz, une formation sur les compétences psycho-sociales et un stage de 3 jours sur l'empathie et la médiation par les pairs.

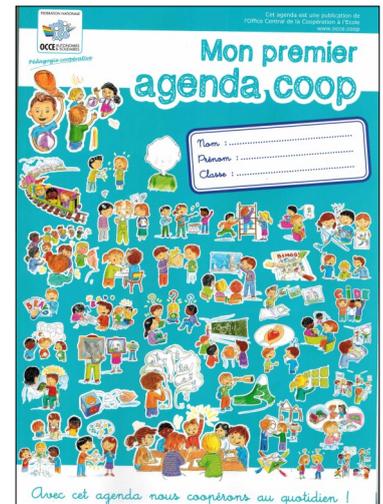
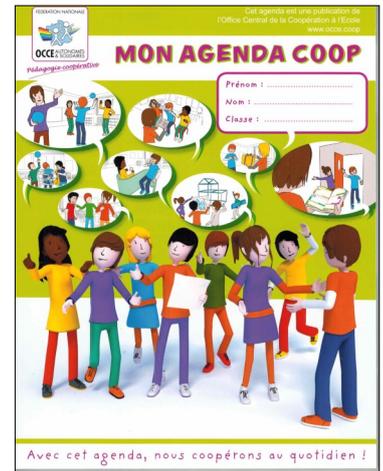
L'agenda coopératif

Un outil destiné à la classe pour :
 Mieux se connaître
 Apprendre à vivre ensemble
 Développer l'estime de soi et des autres
 Renforcer les valeurs de la coopération

Comme tout agenda, celui-ci est conçu pour que l'enfant puisse consigner chaque jour son travail.

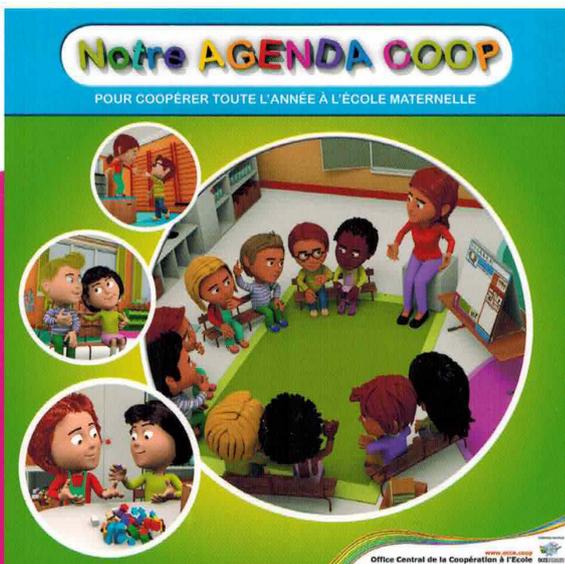
Mais, avec l'agenda coopératif, on échange, on réfléchit, on s'accepte avec ses différences.

Tout un programme qui fait naître un esprit de solidarité entre les enfants et qui aide à dépasser le climat d'opposition et de tension que l'on rencontre parfois dans les écoles.



L'agenda cycle 2	2,50 €	L'agenda cycle 3	2,50 €
Le guide du maître Cycle 2	6 €	Le guide du maître Cycle 3	6 €
L'agenda collectif maternelle avec chevalet et livre du maître	70 €		
+ frais de port			
Je pense à commander mes agendas en juin pour les avoir à la rentrée			

Notre AGENDA COOP



Un agenda collectif pour les classes de CYCLE 1

